



Se revendre un bien par le biais d'une sci

Par **cayen**, le **26/12/2008** à **19:36**

J'ai l'impératif de verser de la trésorerie personnelle dans une SARL dont je suis la gérante majoritaire, pour ce faire suis contrainte de vendre un de mes biens immobiliers dont suis propriétaire en nom propre. Tenant compte de la mauvaise conjoncture pour vendre et comme je suis en urgence, ai-je le droit de créer une SCI dont je serais également la gérante et qui ferait appel à un prêt bancaire pour l'acquisition de ce bien. En résumé est-ce légal de se revendre un bien par l'intermédiaire d'une SCI en faisant appel à un prêt pour l'acquisition ??? merci de m'éclairer